Comment publier votre annonce en France

Abritel®

Nous sommes là pour vous aider à devenir un hôte Abritel performant.
Procédez comme suit pour que votre annonce soit publiée à temps pour accueillir les voyageurs du monde entier cet été.

1. Création de votre compte

L'inscription est rapide, simple et gratuite. Donnez-nous quelques informations sur votre hébergement.

Votre annonce doit inclure :

- L'adresse de l'hébergement
- Le nombre de chambres et de salles de bain
- Vos coordonnées

S'inscrire

2. Configuration de votre annonce

Décrivez votre hébergement, mettez en évidence les caractéristiques recherchées par les voyageurs et présentez les services et équipements que vous proposez.

Voici quelques informations dont vous aurez besoin :

- Détails des chambres
- Photos de haute qualité
- Nombre de personnes pouvant être accueillies

Nous vous inviterons à nous communiquer d'autres détails au fur et à mesure. Lorsque vous aurez terminé, des millions de personnes à la recherche de voyages sur notre marché pourront accéder à votre annonce.

Publier mon annonce

3. Amélioration de vos performances

Une fois votre annonce publiée, vous pouvez prendre des mesures avérées pour attirer les voyageurs. Nous avons créé une check-list contenant des étapes et des conseils pour devenir plus performant sur Abritel.

Consulter la check-list

Quelles sont les exigences réglementaires ?

Les règles en matière de locations de vacances sont différentes selon les pays et les villes. En France, vous devez indiquer si votre annonce concerne une résidence principale ou secondaire. Vous pouvez également avoir besoin d'un numéro d'enregistrement et un plafond de 120 nuits par an peut s'appliquer.

En savoir plus

Vous avez besoin d'une aide supplémentaire ?
Nous sommes à votre disposition.
Contactez notre équipe au **+330413680288**.